

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

BOURNAIX
 GÉNÉRAL : 23, rue
 de la République, 74.
 Téléphone : 74.31.
PARIS : 23, boulevard
 de la République, 74.
 Téléphone : 74.31.
BOURNAIX : 145, rue de
 la République, 74.
 Téléphone : 74.31.

ANCIENS DIRECTEURS :
 Jean Roboux
 Alfred Roboux
 Madame Alfred Roboux

LA BELLE
 G. Duché de Lamoignon
 Pour son anniversaire
 de la fête de la République

SAVOIR : 23, rue
 de la République, 74.
 Téléphone : 74.31.

LES ÉLÉMENTS
 de la fête de la République
 de la fête de la République

LES ÉLÉMENTS
 de la fête de la République
 de la fête de la République

LES FÊTES DE L'ANNÉE

La Toussaint et le Jour des Morts

Un chemin de feuilles dorées et de pluie, douce nous mène aux jours sensibles et recueillis du souvenir. Urbaines ou rurales, timbrées d'armes et de devises ou lisses et nues comme des socs, d'un alliage musical et pur ou d'un bronze rude et sans secret, les cloches de la Toussaint et du jour des morts répandant la même prière, convoquant les mêmes fidèles, rassemblent les mêmes ombres et les mêmes fervents.

Peut-être existe-t-il encore dans la cour carrée de quelque vieille église une campana d'airain — la Campanie fut le berceau des cloches — qui sonna la bienvenue en France du pape Grégoire IV. Ce pontife nous apportait le culte anonyme des saints. Sans doute une chapelle commune leur était-elle vouée dans la basilique romaine de Saint-Pierre; chacun avait son jour, sa fête, personne cependant n'avait encore songé chez nous à les réunir et à les confondre tous ensemble, les glorieux et les obscurs, dans le même hommage liturgique.

C'était en 837, sous Louis le Pieux, deux ans après que le synode de Thionville eut solennellement réplacé la couronne impériale sur la tête de ce prince quatre fois déposé. Temps de troubles ensemble et de foi où commençaient à se détacher, pièce par pièce, la formidable armure carolingienne. Le roi Louis, comme son père, prenait place au chevet des basiliques devant les beaux antiphoniers reliés d'or et d'émaux, épiés sur l'aigle du lutrin. Le prince, les clercs et le peuple chantaient à l'unisson...

Comment ne pas entendre s'élever dans la mémoire les magnifiques accords des versets de l'Apocalypse : « Vici sursum magnam... » C'est la multitude des petits, des anonymes, de Dieu seul connus, qui se presse « devant le Trône et devant l'Agneau ». Nul œil humain ne les peut dénombrer, aucun nomenclateur ne fait retentir leur nom, aucun héros ne proclame leurs titres et leurs mérites; ils ne sortent pas du martyrologe ornés de leurs plaies radieuses; ils arrivent du fond des temps, ils appartiennent — langage et couleur — à toutes les nations, à toutes les tribus, revêtus de blanches tuniques et portant des palmes, ils composent la troupe éclatante et confuse des humbles soldats de la victoire chrétienne. Au delà des jours gris, nous les imaginons dans ces bleus purs et cette lumière d'estate par quoi Fra Beato de Fiesole — l'Angélique — traduit pour nos pauvres regards leur béatitude infinie.

A cette communion des saints où il devait entrer lui-même après une existence chargée d'œuvres et d'années, Odilon, cinquième abbé de Cluny, associa la commémoration générale des trépassés. La pieuse pratique fut vite adoptée par toute l'Eglise. C'est depuis ce jour que les cœurs, le 2 novembre, s'ouvrent aux âmes des morts.

Odilon était de Mercoeur, en Auvergne. L'Auvergne est la patrie de Sidoine Apollinaire, de Gerbert et de Pascal. Le nom de la cité originare atteste la présence en ce lieu d'un temple dédié à Mercure. Le grand chrétien dont l'autorité morale s'imposa aux chapitres et aux abbayes, aux communes et aux rois, venait d'une vieille terre patenne. C'est lui qui, pour une part majeure, contribua à l'institution de la Trêve de Dieu (1031).

Il avait commencé par la trêve de l'oubli. Pitié et pitié. Il fit choix de ce moment où l'année sur son déclin, après la suprême féerie des jardins et des bois, se dépouille et se recueille. Alors, il arrêta le clerc et l'homme d'armes, le trafiquant et le laboureur, pour dire à chacun d'eux :

« Souviens-toi. Ne laisse pas les jours qui s'écoulent emporter à jamais dans leur fuite l'image ou la mémoire de ceux qui ne sont plus. Par ta pensée, par ta ferveur, sauve-les, en ce monde et en l'autre, d'un oubli sans prière. Et non point seulement ceux qui te furent chers, ceux de ton lignage, de ton sang, de ton pays, mais tous les autres dont tu n'as connu ni le nom ni le visage. — La foule innombrable des feuilles humaines, — qui, depuis des siècles, ont vécu du même pain et sous le même signe que toi... »

Il n'est personne qui ne soit ému par la noblesse et le pathétique de cette charité clunisienne.

... Que ce soit sur la colline de Sion-Vaudémont qu'Barrié écoutait les voix de sa Lorraine natale ou sur tout autre sommet de la terre française, prêtres l'oreille à notre tour, dans l'air attentif de l'automne, aux cloches qui, par milliers, sonnent et prient pour les morts.

Novembre avec sa froide brume et ses voiles de deuil, ses vents plaintifs, ses vols migrateurs, ses arbres graves et noirs sur les mornes labours et les horizons désolés, nous enfonce au cœur même des vanités et des tristesses. Cependant, nous connaissons le secret du grain dans l'obscurité du sillon et nous savons que le bourgeois d'avril s'annonce sur la branche d'hiver.

Le dernier souffle de la saison peut passer, sombre et sonore, comme passe sur nos âmes la grave période de Bossuet portant « les terribles leçons » de l'Eclésiaste. Si les arbres sur le ciel sont nus comme des croix, leurs bras, aussi, restent chargés d'espérance.

Léon LAFAGE.

De violents combats dans l'Ogaden

auraient coûté aux Ethiopiens 3.500 morts et blessés



Gondar, l'un des prochains objectifs des troupes italiennes dans le Nord de l'Ethiopie (Ph. N.Y.T.)

Addis-Abeba, 31 octobre. — On apprend de source particulière que des violents combats auraient eu lieu ces jours derniers en plusieurs points du front de l'Ogaden, particulièrement aux environs d'Oual-Oual, que les troupes éthiopiennes auraient vainement attaquées.

Les forces italiennes, qui sont sur place depuis longtemps, sont, en effet, solidement retranchées. En outre, elles disposent d'artillerie de campagne et de tanks.

Le dedjaz Abde Kimal, commandant les forces éthiopiennes, aurait été tué. Trois mille cinq cents morts et blessés auraient été comptés parmi les assaillants. Les Ethiopiens auraient fait preuve d'un grand courage et d'un acharnement héroïque en face d'adversaires infiniment mieux armés.

A Genève

Genève, 31 octobre. — Avec M. Anthony Eden, sont arrivés jeudi matin, plusieurs fonctionnaires du Foreign Office, notamment MM. Malkin et Strang, précédant eux-mêmes de quelques heures le chef du Foreign Office, sir Samuel Hoare.

Le baron Aloisi, représentant de l'Italie, ne doit arriver que dans l'après-midi de vendredi.

Le Comité dit des « Dix-huit » s'est réuni à 11 heures, sous la présidence de M. de Vasconcellos. Les « Dix-huit » se livrent, selon la procédure en usage depuis la création du Comité des sanctions, à un examen préliminaire des réponses faites par les gouvernements aux propositions du Comité de coordination.

La réunion du Comité de coordination

Genève, 31 octobre. — Le Comité de coordination s'est réuni jeudi soir sous la présidence de M. de Vasconcellos (Portugal).

Le président a présenté le rapport établi par le Comité des Dix-huit sur les réponses des gouvernements aux différentes propositions. Il a constaté que quarante-neuf gouvernements ont accepté la proposition n° 1 (embargo sur les armes), et que de leur côté, les Etats-Unis d'Amérique, ont interdit l'exportation des armes vers l'Italie et l'Ethiopie. Quarante-sept gouvernements ont accepté la proposition n° 2 (mesures financières). En ce qui concerne les propositions n° 3 et 4 (mesures économiques), quarante-six gouvernements ont adressé leurs réponses qui permettent de constater un très large assentiment.

(Lire la suite page 2.)

La question de la diminution de la flotte en Méditerranée

Londres, 31 octobre. — Les échanges de vues se poursuivent entre Londres et Rome, au sujet d'un retrait éventuel d'unités britanniques de la Méditerranée.

Il se confirme que cette question a fait mercredi l'objet d'une visite de Sir Eric Drummond au Palais de Venise.

On fait observer à ce sujet, dans les milieux diplomatiques anglais, que toutes les conditions mises au retrait de certaines unités n'ont pas encore été remplies.

L'application du paragraphe 3 de l'article XVI du Covenant a, certes, été acceptée par le gouvernement de Paris et, du côté français, la situation est claire; mais il n'en est pas encore de même du côté italien.

On sait que les Anglais avaient réclamé de l'Italie que les forces italiennes en Libye fussent réduites au niveau des forces anglo-égyptiennes en Egypte, que la propagande anti-anglaise dans ce dernier pays et certaines régions d'influence britannique fût interrompue; qu'enfin les attaques de la presse péninsulaire contre la Grande-Bretagne cessassent.

Vraisemblablement, sur tous ces points la négociation n'a, dit-on officiellement, pas encore abouti, mais, selon l'expression consacrée, « la porte n'est nullement fermée ».

Trois Italiens ont été tués à Dantzig, au cours d'une bagarre qui a éclaté entre cinq d'entre eux. On suppose qu'il s'agit d'adversaires politiques.

A Paray-le-Monial vient de succomber, Mère Madeleine de la Croix, qui fut la fondatrice de la maison-mère des Petites Auxiliaires du clergé.

Des cérémonies ont eu lieu à Paris à la mémoire des morts de la police

Paris, 31 octobre. — M. Langeron, préfet de police, accompagné de M. Liard, secrétaire général de la Préfecture de police; de M. Guichard, directeur général de la police municipale, et de hauts fonctionnaires de la Préfecture de police, s'est rendu, jeudi matin, dans la cour de la Cité, devant les monuments élevés, l'un aux victimes du devoir, l'autre aux morts pour la Patrie.

Après s'être inclinés devant chaque monument, M. Langeron a déposé, au pied de chaque stèle et plaque, une couronne de fleurs, pendant que les cliques des gardiens de la paix sonnaient l'appel aux morts.

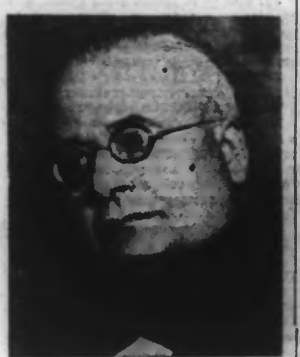
Après cette cérémonie, le préfet de police, M. Liard, Jean Chappet et Guichard, se sont rendus au cimetière du Montparnasse, devant le monument élevé aux gardiens de la paix, pompiers et gardes municipaux tombés victimes du devoir.

A cette cérémonie, assistait M. Fagnolle, ministre de l'Intérieur.

LE LUNDI 4 NOVEMBRE

devant la Cour d'assises de la Seine commenceront les débats de l'affaire Stavisky

La formidable escroquerie qui porta sur 259 millions amènera devant la Cour vingt accusés et deux cent cinquante témoins



M. BARNAUD conseiller à la Cour qui présidera les débats.

PRÈS DE DEUX MILLE QUESTIONS SERONT POSÉES AU JURY

POUR L'ÉQUILIBRE DU BUDGET

Les radicaux socialistes de la Commission des Finances chapitrés par M. Herriot seraient disposés à se déjuger en deuxième lecture

Paris, 31 octobre. — M. Paul Bernier, rapporteur du budget de l'Air, a fait jeudi matin, à la Commission des finances, un exposé d'ensemble sur la manœuvre dont ont été présentées les propositions de dépenses de ce département. Il a présenté des réserves sur le transfert au fonds d'armement des chapitres qui seraient dû figurer normalement au budget ordinaire.

La Commission a adopté avec quelques modifications les propositions du Gouvernemen-

vement, mais en réservant divers chapitres modifiés par l'application des décrets-lois. Elle a, en outre, repoussé une réduction de 1.000 francs à titre indicatif sur la subvention accordée aux appareils de tourisme, afin de marquer à la demande du rapporteur, sa réprobation de l'utilisation d'avions de cette catégorie par certains adhérents aux ligues dites fascistes. M. Joseph Denais proteste contre cette mesure en faisant observer qu'il est impossible d'exiger des touristes en avion des garanties d'ordre politique.

La Comédie française a rouvert ses portes



La Comédie Française, pour son spectacle de réouverture, a donné mercredi soir, devant M. Albert Lobrun, président de la République, « L'Impromptu de Paris », de Jean Sarmant, qui met en scène les personnages les plus célèbres du répertoire classique.



En haut : Au centre : M. André BRUNET (Molière). — De gauche à droite : M. ALEXANDRE (dans une incarnation prestigieuse de Paul Mounet); M^{lle} ROBINNE (Clémence), COLONNA ROMANO (Hermione), NILAN (Armande), MARY MAGUET (Andromaque). En bas : Le sourire de M. ALBERT LOBRUN.

Le budget des chemins de fer

La Commission a adopté ensuite les chapitres du budget des chemins de fer, avec quelques modifications et après des observations du rapporteur général. Au cours de l'exposé qui a précédé ce vote, le rapporteur, M. Jules Moch, a déclaré que, loin d'avoir été réduit « de façon massive » par les mesures récemment prises, le déficit du fonds commun s'élevait en 1935 le total de 4.600 millions, dépassant de plus de 600 millions celui de 1934.

La dette totale du fonds commun atteindra plus de 22 milliards à la fin de l'année.

M. Léon Baréty, rapporteur général, a fait part à nouveau de ses préoccupations au sujet de l'aggravation du déficit du fonds commun et du retard mis dans le passé, à y apporter des remèdes réellement efficaces. M. Moch a souligné la nécessité, chaque jour plus urgente, d'une réorganisation d'ensemble des transports et a établi que le rendement des décrets-lois de 1935 se chiffrait, non pas par 2.316 millions d'économies, comme il a été indiqué lors de leur publication, mais seulement à 393 millions pour l'exercice en cours et à 740 millions assurés et 300 millions « douteux » en 1936.

A la suite de renseignements donnés par le rapporteur et une intervention de M. Malvy, président, qui a fait part de la note à lui remise par le Comité inter-fédéral des cheminots, la Commission a manifesté le désir de voir revenir, en ce qui concerne les traitements et salaires des cheminots, les mesures prises par décret-loi.

Le budget des services d'Alsace et Lorraine

La Commission a discuté le budget des services d'Alsace et Lorraine sur le rapport de M. de Lasteyrie.

Elle a adopté avec quelques modifications les propositions du Gouvernement, mais en réservant divers chapitres modifiés par décret-loi.

(Lire la suite page 2.)

Bonny se pourvoit en cassation

Paris, 31 octobre. — Jeudi après-midi Pierre Bonny, ancien inspecteur pénitentiel à la Sécurité nationale, s'est rendu au greffe criminel de la Cour de cassation et a signé son pourvoi contre l'arrêt de la Cour d'assises de la Seine qui l'a condamné à trois ans de prison « perpétuelle ».

BILLET PARISIEN

Les entretiens de Genève peuvent-ils aboutir ?

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 31 octobre (Minuit).

Avant son départ pour Genève, à 13 heures, jeudi, M. Pierre Laval a eu, au Quai d'Orsay, d'ultimes entretiens avec les ambassadeurs d'Italie et d'Angleterre. Les propositions qu'il serait question de faire à l'Italie, en vue de mettre fin à la guerre éthiopiennne, ont certainement fait l'objet de ces conversations. Il serait imprudent toutefois d'attacher à ces nouvelles démarches diplomatiques plus de signification qu'elles n'en méritent.

S'il est bien clair, d'une part, que la pensée dominante de M. Pierre Laval — telle qu'il l'a exposée récemment encore à la Commission sénatoriale des Affaires étrangères — est de ne négliger aucune occasion de rétablir la paix, rien, d'autre part, ne démontre que les circonstances sont aujourd'hui plus favorables à la recherche d'un compromis qu'elles ne l'étaient hier.

Le grand point désormais acquis est l'unité de vues sur la question entre la France et l'Angleterre. Nos voisins d'outre-Manche nous ont donné l'assurance qu'ils ne prendront contre l'Italie aucune sanction qui ne soit agréée préalablement par l'aréopage genevois. Dans son discours de mercredi, Sir Samuel Hoare, ministre des Affaires étrangères, a précisé d'autre part que l'Angleterre chercherait, de concert avec la France, toutes les voies conduisant à un arrangement. Mais il a indiqué en même temps que cet arrangement devait être accepté à la fois par l'Italie, la Société des Nations et l'Ethiopie. Jusqu'à quel point le Négus sera-t-il disposé aux concessions? C'est ce qu'on veut savoir la France et l'Angleterre, qui ont présenté sur ce point les représentants de l'Abyssinie. On ne sait ce qu'ils ont répondu.

Il semble, toutefois, que le Roi des Rois soit assez peu enclin à des pourparlers de grande envergure tant que les troupes italiennes n'auront pas évacué son territoire. L'Italie, de son côté, n'est pas prête pour un accord immédiat.

Dans leur désir de donner satisfaction à M. Mussolini, les ministres de France et de Grande-Bretagne ne pourraient guère aller au-delà des propositions de la Conférence de Paris, plus ou moins reprises par la Commission des Treize et dont l'Abyssinie ne s'était accommodée qu'à contre-cœur. Or, il tombe sous le sens que l'Italie étant actuellement en posture victorieuse ne voudra pas lâcher, même au prix de quelque rectification de frontières, même en recevant la province de l'Ogaden, le terrain qu'elle a conquis. Loin de préparer l'opinion italienne à un pareil abandon, M. Mussolini fait appel à l'énergie du peuple italien pour supporter vaillamment l'épreuve des sanctions économiques.

De tout ceci, il résulte que les conversations que M. Pierre Laval va avoir à Genève, aussi bien avec Sir Samuel Hoare qu'avec M. Aloisi, représentant de l'Italie, ne pourront guère que préparer des négociations ultérieures.

Psychologiquement, les conditions du succès de ces négociations ne sont pas remplies. Elles viennent trop tard ou trop tôt. Le temps seul apportera aux points de vue incompatibles des parties en présence les modifications et les tempéraments nécessaires. A ce chapitre, la diplomatie française peut et doit contribuer, en prêchant à tous la modération.

R...

POLA NÖGRI EST MALADE

— A Versailles ont eu lieu les obsèques de Mme Veuve Louviot, de sa fille Marcelle, de son petit-fils Bernard, âgé de 8 ans, de M. et Mme Robert et de M. Charles, les six victimes du terrible accident d'automobile qui s'est produit dans la nuit de dimanche à lundi, à Bantigny (Oise).

UNE MANIFESTATION POUR LE RETOUR DE LA MONARCHIE A ATHÈNES



Le général CONDYLIS, régent de Grèce, a assisté à une manifestation en faveur de la monarchie sur la place de la Constitution, à Athènes. Il y a prononcé un discours devant la foule assemblée. (Ph. N.Y.T.)

C'est dimanche prochain 3 novembre, en la nuit, qu'a lieu le plébiscite sur le régime en Grèce.

Certains royalistes croient pouvoir annoncer que 80 à 90 pour 100 des voix se prononceraient pour la restauration monarchique.

Il se pourrait, dit-on à Athènes, que le général Condylis vienne à Londres en vue de solliciter au Roi le résultat favorable du plébiscite.

Dans des déclarations qu'il a faites à la presse, M. Tsaldaris, ancien président du Conseil, a exprimé la conviction qu'après le retour du roi, la situation politique évoluerait normalement, conformément aux règles parlementaires.

Cette déclaration laisse entendre que M. Tsaldaris, considérant qu'il disposera toujours de la majorité à l'Assemblée nationale, compte être rappelé au pouvoir par le Roi, en vertu de la règle parlementaire.